

Commission restauration scolaire

COMPTE
RENDU

MERCREDI 9 JANVIER 2019

18H15

MAIRIE DE ROCHECORBON

REUNION ORGANISEE PAR	La Municipalité de Rochecorbon.
ORDRE DU JOUR	Etude des menus des semaines 07 à 13 –période de février à mars 2019. Dates à retenir. Questions/informations diverses.
ANIMATRICE	Madame Ariane BARONI 4 ^{ème} adjoint.
SECRETAIRE	Madame Elodie DUPETY parent d'élève pour l'école élémentaire.
EXCUSEES	Madame Patricia GADIN, directrice générale des services. Madame MARTINOT, directrice multi accueil LA TERRASSE. Madame Annie GALLISSAIRE directrice de l'école maternelle.
PARTICIPANTS	Madame Charlène PELTIER, régie unique. Madame Christine ROBE, conseillère municipale. Madame Sylvie GUERCHE, directrice ALSH. Madame Anne-Marie SAINT JEAN directrice de l'école élémentaire. Monsieur Bruno DUBOIS chef gérant de la cuisine du restaurant scolaire. Monsieur Fabien SODJI, diététicien groupe CONVIVIO. Monsieur Benoît NICAUD, responsable du suivi clients groupe CONVIVIO. Monsieur Mehdi GHODBANE parent d'élève pour l'école maternelle.

DEROULEMENT DE LA REUNION

ETUDE DES MENUS

	<p>Les menus ont été étudiés par l'ensemble des participants, quelques remarques et modifications y ont été apportées.</p> <p>Monsieur NICAUD pour le groupe CONVIVIO nous informe de l'avancement en termes d'approvisionnements :</p> <p>Les viandes proviennent de la boucherie GALLAIS située à Notre-Dame-D'Oé (37). C'est désormais la fromagerie MAURICE de Neuilly-le-Brignon (37) qui fournit les laitages. La provenance des légumes est certifiée approvisionnement court, un tableau de traçabilité concernant les productions et provenances locales nous sera présenté par Monsieur NICAUD à la prochaine commission.</p>
--	---

DATES A RETENIR

	La prochaine réunion de commission restauration scolaire est fixée au lundi 4 mars 2019 à 18h30 en Mairie.
--	--

QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

	<p>Charlène PELTIER et Ariane BARONI nous présente sous forme de graphique le rapport de traitement des déchets. Demande faite à Monsieur DUBOIS de rester vigilant sur la quantité proposée aux enfants notamment aux élémentaires, d'adapter les proportions aux demandes, et de contrôler les quantités commandées afin</p>
--	--

qu'elles ne soient pas trop justes. A ce titre il est décidé de revoir le grammage des viandes servies.

Monsieur SODJI nous informe de l'évolution à venir concernant la composition des repas et leur teneur en viande.

La communication entre les différentes structures (crèche/école/restaurant scolaire) est appréciée.

A noter que la demande faite par l'ALSH concernant les glacières pour les repas pris en extérieur est solutionnée.

Courrier : décision prise en accord avec le groupe CONVIVIO de refuser les plis non ou mal distribués.